

de matériaux résistant mieux aux agressions dues aux lignes de pêche, devrait permettre de limiter les pertes. Mais la longévité des DCP peut être améliorée de manière significative par une meilleure signalisation des dispositifs (réflecteurs radars et éclairages plus performants) afin de limiter les dégâts dus aux navires. Les campagnes d'information dirigées vers les usagers de la mer, compagnies maritimes et groupements de pêcheurs, peuvent également permettre de réduire les pertes accidentelles.

Bibliographie

CADIOU, Y. (1994). Karto : Programme de représentation géographique, version 5.2. IFREMER-Nantes.

DETOLLE, J.P., E. TESSIER, D. ROOS, F. RENÉ ET J. SACCHI. (1996). Étude en vue d'optimiser le coût et la longévité des dispositifs de concentration de poissons de l'île de La Réunion, approche technico-économique. IFREMER/RIDRV n°94.14 RH/La Réunion.

KAKUMA, S. (1997). La pêche aux abords des DCP à Okinawa. DCP – Bulletin d'information de la CPS n°2.

SACCHI, J. & A. LAGIN. (1983). Expérimentation de dispositifs de concentration de poissons en Martinique. Document interne ISTPM. Le Robert, Martinique.

Mise au point d'un système de sécurité pour DCP léger¹

par Max Palladin²

De 1994 à 1996, le FAC (Fonds d'Aide à la Coopération - France) a subventionné un projet de mise au point de DCP légers dans le cadre du Projet de Développement de la Pêche Artisanale à Sao Tome et Principe, initié en 1985 par le FIDA.

Géré par la société française SEPIA (consultants en Pêche et Aquaculture) et dirigé par le maître pêcheur Joël Diquelou, ce programme a permis, grâce à la pose de 26 DCP côtiers et profonds, de définir un type de DCP adapté aux conditions locales, économique, et dont la gestion et l'entretien pourront être assurés par les pêcheurs eux-mêmes.

Outre les problèmes classiques rencontrés lors de ce type de programme, l'utilisation par les pêcheurs de très grands filets maillants dérivants a rajouté une contrainte supplémentaire en provoquant la perte de nombreux dispositifs. En effet, ces filets d'une longueur de 1 000 à 2 000 m pour une chute de 2 m sont largement utilisés pour pêcher les poissons volants pendant les mois d'octobre à mai, et, lorsque ces filets viennent dériver et s'enrouler autour d'un DCP, les pêcheurs n'ont souvent pas d'autre alternative que d'en sectionner le mouillage provoquant ainsi la perte irréversible de l'équipement.

Pour faire face à ce problème, le projet a mis au point un système original de sécurité (voir figure 1 en page 36) qui permet, en cas de sectionnement dans la partie supérieure du mouillage de récupérer la partie inférieure et de remettre en place une nouvelle partie supérieure.

Pour cela, le DCP est constitué comme suit : un corps mort constitué d'un pneu de camion rempli de béton, dans lequel ont été coulées des sangles similaires aux ceintures de sécurité automobile sur lesquelles est frappée la ligne de mouillage.

Cette ligne est entièrement constituée de polypropylène de 10 mm de diamètre pour une longueur égale à 1.5 fois la profondeur. En surface, une série de 10 boules de 4 litres de flottabilité puis un flotteur plastique de 60 litres équipé d'un mat en bois constituent la partie visible du DCP.

À environ 20 m sous la surface, on a fixé trois boules de 4 litres, suivies par un lest de 14 kg. Ce lest est un cylindre de béton qui coulisse le long du bout principal. Un morceau de tuyau a été scellé en son centre pendant sa fabrication afin d'en assurer le glissement sur la ligne de mouillage sans abrasion. En cas de sectionnement du bout, ce

1. Référence : Projet FAC - Sao Tome et Principe

2. Consultant. SEPIA, Immeuble International, 13 Avenue de la Gare, 78181, St. Quentin Yvelines Cedex. (sepia@worldnet.fr)

pois coule en libérant la ligne de mouillage qui revient flotter en surface.

Les pêcheurs ont alors la possibilité de reconstruire la partie supérieure du mouillage sans oublier, bien sûr, de remettre un système de sécurité en place.

Ce projet vient d'être prolongé pour une période de trois années (1997–2000) grâce à un financement de la Caisse Française de Développement avec pour objectifs la pose de 25 nouveaux DCP autour des îles de l'archipel et le transfert de leur gestion aux communautés de pêcheurs.

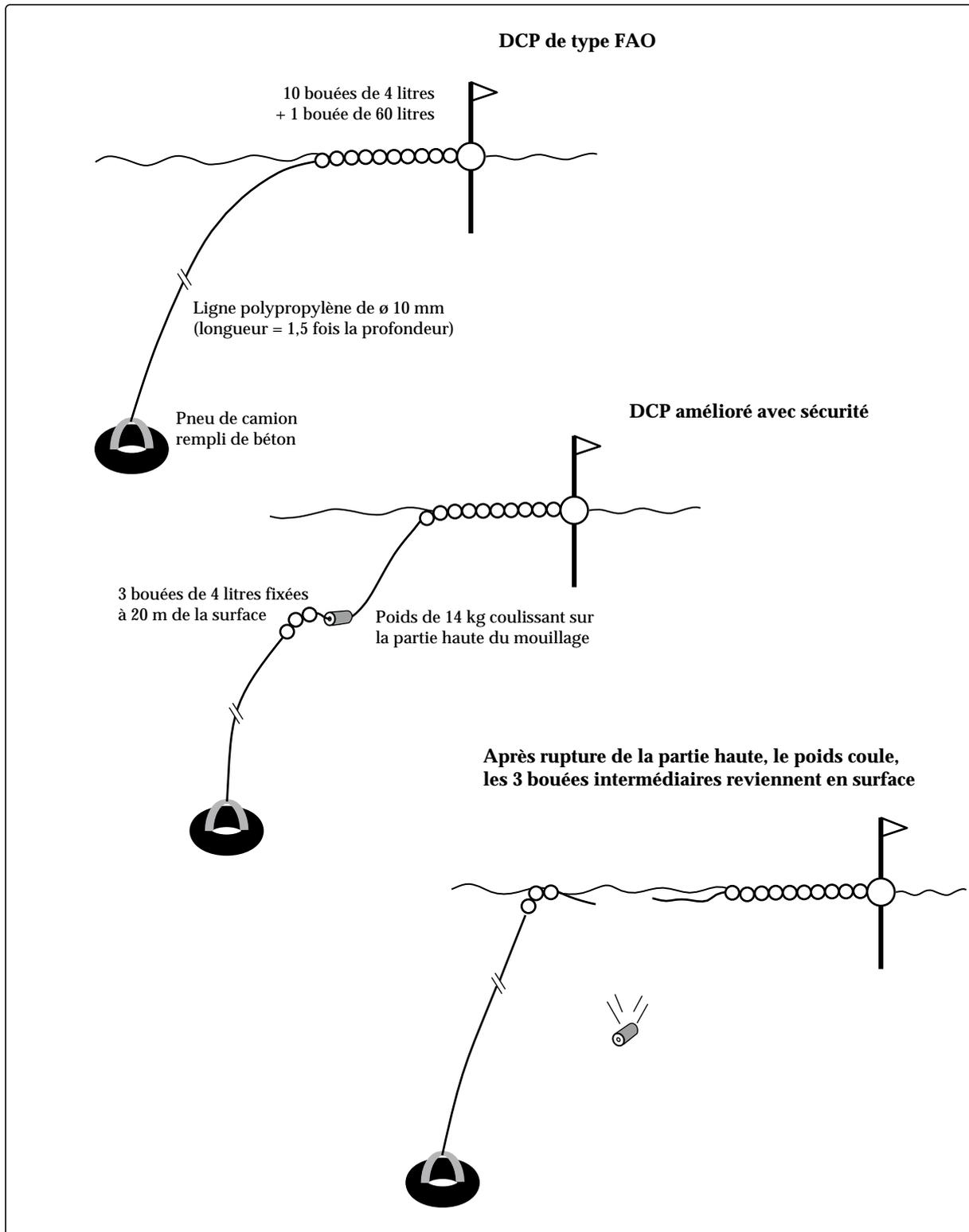


Figure 1

Schéma du système de sécurité mis au point sur les DCP de Sao Tome Principe